



**ZOOM SUR
EMYN**

Éoliennes en Mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier a remporté en 2014 l'appel d'offres lancé par l'État pour le développement d'un parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier. En octobre 2018, EMYN a obtenu les autorisations administratives nécessaires à la construction du parc dont la mise en service progressive est prévue en 2025.

EMYN a pour actionnaires Ocean Winds, la co-entreprise dédiée à l'éolien en mer créée par ENGIE et EDP Renovaveis, Sumitomo Corporation, La Banque des Territoires et Vendée Energie.

PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

La CCI Vendée et EMYN ont réuni une trentaine d'entreprises vendéennes pour leur donner des clés afin d'intégrer la filière de l'éolien offshore

Ce jeudi 25 janvier, l'événement « Cap sur la Vendée » a permis à quelque 30 entreprises vendéennes de se réunir et d'interagir sur le sujet du prochain parc éolien en mer, qui entrera en fonctionnement fin 2025.

Co-organisée par la CCI Vendée et la Société EMYN (Éoliennes en Mer Îles d'Yeu et de Noirmoutier), cette rencontre a permis aux entreprises de comprendre les modalités leur permettant de se positionner dans la chaîne de sous-traitance du parc et plus largement dans la chaîne de sous-traitance de la filière de l'éolien offshore.

Échanger avec les entreprises vendéennes déjà impliquées dans la construction du parc

Une large place a été consacrée aux témoignages d'entreprises vendéennes travaillant déjà sur le parc EMYN pour mettre en perspective les fonctionnements avec les sous-traitants, fournisseurs et prestataires. Au cours d'une table ronde, les entreprises Figomex, Oya Hélicoptère et Atlantique Scaphandre, en tant que sous-traitants, se sont exprimées sur les challenges et avantages qu'elles ont rencontrés en intégrant la supply chain du parc ou de la filière. Elles ont évoqué des sujets aussi variés que les investissements nécessaires, la documentation à fournir, les exigences HSE, ou encore l'entrée en relation avec les commanditaires de projets...

Dans une approche orientée filière de l'éolien offshore, la société Services Voltige a également apporté son retour d'expérience relatif à un chantier éolien offshore français.

À la suite de la présentation de l'état d'avancement des travaux du parc et des exigences HSSE requises, la société Eoliennes en mer Îles d'Yeu et de Noirmoutier, a rappelé son processus d'appel à manifestation d'intérêt, présenté les perspectives d'appels d'offres et réaffirmé son ambition d'impliquer au maximum des entreprises implantées localement.

En ouvrant la séance, Alain LEBOEUF, Président du Département de la Vendée, a rappelé l'importance des enjeux : « *Le parc éolien en mer, au large de nos îles d'Yeu et de Noirmoutier, doit se faire avec les entreprises vendéennes ! L'acceptabilité de ce parc par les populations passent aussi par les retombées économiques locales et les emplois qui en découlent* ».

et Bruno SOULLARD, Président de la CCI Vendée, a souligné : « *La CCI est présente aux côtés d'EMYN pour identifier les compétences locales correspondant à leurs besoins et assurer des retombées économiques un maximum locales. Nous facilitons la mise en relation des entreprises vendéennes et des donneurs d'ordre comme lors de cet événement du 25 janvier dernier. Notre objectif est de soutenir, d'accompagner et de faire monter en compétence les entreprises souhaitant renforcer leur présence sur le marché des EMR, secteur à fort potentiel d'opportunités d'affaires dans les années à venir...* ».

